

COMMUNIQUÉ

PLF 2023 AUX FINANCES

PROTEGER LES FRANCAIS MAIS...PAS DE LA FRAUDE FISCALE, COMMERCIALE, OU SUR LES MARCHANDISES !

L a présentation du PLF 2023 révèle que pour le ministère de l'économie et des Finances, au-delà du maquillage, la saignée continue. En effet, nos ministres Attal et Lemaire sont très fiers d'annoncer une rupture avec les suppressions d'emplois des années précédentes qui s'élevaient à 2000 postes en moyenne par an.

En effet, en 2019, sur 3600 suppressions d'emplois qui ont frappés l'Etat, plus de 2000 concernaient le ministère.

En 2022, sur un solde de 500 emplois supprimés, les administrations économiques et financières en supportaient...1500 !

Or, en 2023 ça continue , sur un total général (Etat et opérateurs) de plus de 10.000 créations de postes, notre ministère en verra, lui plus de 500 supprimés.

EMPLOI

- 546 suppressions pour nos ministères dont :
- 850 suppressions DGFIP ;
- 11 suppressions douanes ;
- 4 suppressions Insee ;
- 84 créations DGCCRF pour les JO et l'accessibilité au Handicap (mais 60 transferts au ministère de l'agriculture).
- 20 créations Tracfin,
- 46 créations au Secrétariat général qui souhaite enclencher un processus de réinter-nationalisation des missions de conseil et d'audit !

MATÉRIELS

Augmentation du budget informatique à la DGFIP de 450 millions (facturation électronique) , acquisition de matériel mobile à la douane (flotte, aérien) pour 52 millions.

ACTION SOCIALE

Le budget est sanctuarisé à hauteur de 124 millions , dont 17 millions pour la Santé Sécurité au Travail.

En outre :

- 50% du produit des ventes des résidences de vacances vont être récupérés pour des projets immobiliers. Encore faut-il réaliser les ventes ! Les diagnostics des Domaines devraient être terminés fin 2022, pour des cessions début 2023. En attendant, l'association continue à payer des frais de gardiennage sur sa subvention ! La CGT s'est battue contre la liquidation du patrimoine commun des agents, et se battra pour sa reconstitution ;
- une meilleure communication envers les agents sera mise en place ;
- la gouvernance de l'action sociale sera modifiée.

Pour la CGT, le budget d'action sociale doit non seulement être sanctuarisé, mais aussi augmenté pour répondre aux besoins des personnels.

DIALOGUE SOCIAL

Le ministre souhaite l'ouverture de négociations sur la Protection Sociale Complémentaire, l'égalité professionnelle, l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Sur la PSC, pour la CGT, et contrairement à l'analyse du ministère, la négociation Fonction Publique est une base pour travailler sur un socle commun, mais nous devons avoir des négociations au niveau ministériel sur le panier de soins afin de l'améliorer.

Sur les négociations égalité et handicap, le ministère a laissé entendre qu'il y aurait un budget. Pour la CGT c'est un préalable à l'ouverture de négociations qui sinon se limitent à des opérations de communication sur des bonnes intentions.

INDEMNITÉ MENSUELLE DE TECHNICITÉ

Le ministre souhaite une harmonisation par l'augmentation de l'IMT en administration centrale et à l'INSEE. Pour cela il souhaite l'ouverture de négociations au niveau directionnel.

L'oubli s'agissant du Service commun des laboratoires sera corrigé, l'augmentation de l'IMT sera intégrée aux discussions en cours.

Nous avons demandé la mise en place du Complément de Traitement Indiciaire pour les collègues du ministère, à l'image de ce qui avait été mis en place lors du Ségur de la santé.

UN MOYEN SIMPLE ET EFFICACE D'AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST UNE AUGMENTATION DU POINT D'INDICE QUI A PERDU UN QUART DE SA VALEUR EN 30 ANS !